



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 27 septembre 2012

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes Valérie CARPIN - Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL

Mrs Michel BATTISTELLA – Alain BOUVET - Bruno FORT – Fabrice GALLET - Laurent JOLY et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mrs Eric CURTET et Pierre DUPORT

Pouvoir : Mr DUPORT à Mme CARPIN

Secrétaire de séance : Laurent JOLY

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ **Délibérations**

- Décision modificative budgétaire
- Convention de mandat au SIEA

➤ **Informations diverses**

- Loi d'urbanisme et SCOT
- Remplacement ATSEM
- Convention MEDIA PLU COMMUNICATION
- Travaux en cours

➤ **Questions Diverses**

Mr Laurent JOLY est nommé secrétaire de séance.

Procès-verbal du 30 août 2012 :

Pas d'observations, il est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Mr Gallet

➤ **Délibérations :**

- Décision modificative

Ouverture de crédits pour des travaux d'électrification rurale (extension de réseau nécessaire à la construction de l'agence routière du Bas Bugey + travaux à réaliser pour la construction du groupe scolaire).

- Convention de mandat.

Monsieur le maire indique qu'il convient de réaliser des travaux de mise en souterrain des réseaux de télécommunication du groupe scolaire en construction.

Il donne lecture de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage proposée par le SIEA qui précise le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle soit 2 030 € à la charge de la commune.

Puis il demande à l'assemblée d'émettre un avis sur ces travaux et sur le plan de financement.

Adopté à l'unanimité. Le Maire est autorisé à signer la convention de mandat.

➤ Informations diverses

☞ Monsieur MASLANKIEWICZ, adjoint à l'urbanisme fait le point sur une loi qui pénaliserait les communes n'adhérant pas à un SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) en leur retirant la possibilité de réviser leur Plan Local d'Urbanisme. Monsieur BONNARD précise qu'une discussion est en cours au sein de la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey pour étudier la création d'un SCOT pertinent.

☞ Monsieur Bonnard informe que le poste d'ATSEM sera vacant au 1^{er} avril 2013, date de départ en retraite de Mme JOUANNE. Le remplacement de cet agent est à l'étude. Il s'agira probablement d'un emploi contractuel pour finir l'année scolaire en cours.

☞ Convention MEDIA PLUS COMMUNICATION.

Une mise à jour du plan communal est proposée conformément à la convention. Toutefois Mr BONNARD souhaite revoir avec précision les termes de cette convention avant tout engagement nouveau.

☞ Parking salle des fêtes : l'affaire suit son cours.

☞ Courrier de Mr DUMAS au sujet de la Taxe pour le ramasse des ordures ménagères appliquée à ses entreprises pour un service qu'il n'utilise pas. Mr FORT communique des éléments transmis par le SIVOM et par les services fiscaux. Monsieur Bonnard indique que selon lui, la compétence ayant été transférée au SIVOM, le conseil municipal ne devrait pas être habilité à se prononcer sur les exonérations de cette taxe. Des précisions seront demandées.

☞ Planning des réunions à venir :

Lundi 1er octobre à 18 h 30 - groupe scolaire. Divers choix de matériaux et coloris

Samedi 6 octobre à 9 h 00 - commission voirie

Lundi 8 octobre à 18 h 30 - commission finances

Samedi 13 octobre à 9 h 00 - site internet

Mercredi 17 octobre à 18 h 30 - élaboration du bulletin d'informations municipales

☞ Mr le Maire communique la suite donnée aux courriers qui avaient été lus au précédent conseil (Mme Sabran, Mrs Bouix et Botwright, pétition).

⇒ Concernant la pétition de certains résidents de l'entrée Nord du village pour des nuisances liées à l'activité de CDB, Mr Bonnard donne lecture de la réponse écrite faite par Mr Moussy, Directeur, qu'il avait préalablement rencontré. Cette réponse satisfait l'ensemble du conseil municipal. Des travaux visant à réduire les nuisances vont être réalisés. Une visite de l'usine par le Maire et les adjoints est prévue.

☞ Monsieur Bonnard donne lecture d'une lettre adressée par Mr Etienne Blanc, Député de la circonscription, sollicitant la mise à disposition d'une salle dans la mairie afin d'y tenir ses permanences parlementaires qui se faisaient jusqu'alors à la mairie de Belley. Après discussion, le conseil municipal accepte de mettre à disposition la salle du conseil.

☞ Travaux en cours :

↳ Mr Battistella fait le point sur la construction du groupe scolaire. Le radier a été coulé. Il convient maintenant de faire le choix définitif de certains matériaux (tuiles, couleur des menuiseries, choix des lampadaires etc ...). Une réunion est fixée au lundi 1^{er} octobre.

↳ Eclairage public à Cressieu : étude de la proposition faite par le Syndicat d'Electricité.

↳ L'aménagement du carrefour avec la route de Cuzieu est terminé.

➤ **Questions diverses :**

↳ Monsieur Fort pense qu'il serait judicieux d'envisager l'extinction de l'éclairage public de 00 h à 5 h comme cela se fait déjà dans certaines communes. Il communique des articles de presses mettant en évidence une économie significative des consommations d'énergie de l'ordre de -40 à - 50% dans certaines communes. Les Maires interrogés soulignent qu'il n'y a pas plus d'accidents ni de délits.

Mr Moisset, délégué de la commune au SIEA, indique qu'il aura peut-être des informations plus précises sur ce sujet à l'issue de la réunion du syndicat qui se tiendra à Magnieu.

Mr Bonnard précise qu'avant de prendre une décision, ce point pourrait être évoqué avec la population lors des prochaines réunions de quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 27 septembre 2012

**Chazey-Bons, le 1^{er} octobre 2012
Le Maire, Didier BONNARD**